



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Avril 2018

Chères Crousennes, chers Crousens,

2 ans juste 2 ans que vous avez mis en place une nouvelle municipalité. Le temps est passé très vite. L'hiver est fini. Nous avons eu de la pluie, de la neige ce qui est rare sur notre territoire mais c'est bien pour la reconstitution de nos réserves en eau même si de l'avis des spécialistes cela n'a pas été suffisant. Nous devons donc encore cette année être très attentifs à l'usage que nous faisons de l'eau.

Les dernières semaines ont été particulièrement chargées à la mairie, nous sommes entrés dans le vif. Après 2 années passées à rechercher des financements, à définir des solutions, à réaliser les études, puis à consulter des entreprises, est venu maintenant le moment des travaux.

Ils sont en cours depuis quelques semaines au forage d'Aigue Vive, ils permettront à terme de sécuriser la ressource en eau de la Rouvière en complément des captages de Vallon d'Esclafar et de Liroumas.

La consultation des entreprises pour la mise en place de la télésurveillance des installations d'eau potable est terminée et les travaux vont commencer dans les jours qui viennent.

Les études pour la réfection du réseau d'eau dit de Bourguet entre La Pieuzelle et Pont de Cévennes et vers Le Pouget sont terminées. L'appel d'offre est maintenant lancé afin que les travaux puissent commencer également au 2^e trimestre. Une réunion d'information sera organisée dès que l'entreprise sera connue, afin de répondre aux questions que vous pouvez vous poser sur le déroulement du chantier.

Tout cela a pris beaucoup de temps et d'énergie à l'équipe municipale mais c'était notre engagement et l'enjeu en valait le coup. D'autant plus que l'Agence de l'eau qui est notre principal apporteur de subventions a décidé de suspendre l'aide aux communes pour les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement. Heureusement que nous n'avions pas attendu, comme certains le préconisaient, pour engager nos projets.

Le Conseil municipal lors de sa dernière réunion a approuvé les comptes de gestion et administratifs de 2017, les principales informations se trouvent dans les pages qui suivent. Les 3 comptes de la commune (le principal, l'eau et l'assainissement) font apparaître des soldes positifs et cela malgré les gros travaux réalisés en 2017. Cela nous permet de poursuivre la modernisation de nos installations.

Dans cette même séance le budget 2018 a été approuvé. Il fait encore une fois une très large place aux investissements car c'est grâce à eux que nous vivons mieux demain à Cros.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité ma proposition de ne pas augmenter la pression fiscale et a maintenu au même niveau et pour la 3^e année consécutive le taux des impôts locaux.

Seules les redevances pour l'assainissement collectif seront en très légère hausse.

Cette hausse est due, pourquoi le cacher, à ce que le service de l'assainissement collectif, si utile pour la population, pour l'environnement et pour la salubrité des eaux du Vidourle, présente depuis toujours un déséquilibre financier et à terme les dépenses pour le faire fonctionner ne seront pas couvertes par les recettes provenant des seules redevances des abonnés. Une réflexion devra rapidement être engagée par les élus sur le financement de ce service afin d'en assurer sa pérennité.

Enfin je ne peux passer sous silence l'information que nous a donnée notre Conseillère départementale, Mme Laurent-Perrigot lors de sa venue à la mairie le 23 mars. Etant en charge du dossier du haut débit sur tout le département du Gard, elle nous a confirmé que la fibre optique va être installée entre Saint Hippolyte et l'armoire située dans la cour de la mairie de Cros. C'est à partir de là que sont distribuées les lignes des abonnés. La mise en service de cette nouvelle artère est prévue pour avant Noël 2018. Cette nouvelle installation devrait considérablement améliorer le débit Internet pour tous les abonnés.

Petit à petit nos installations se modernisent et la vie en sera facilitée. Reste le problème des possibilités de recevoir de nouveaux habitants. Je suis obligé de constater que l'immobilier existant est cher pour des jeunes familles et obtenir un permis de construire pour faire bâtir est très difficile à cause des prescriptions du Règlement National d'Urbanisme (RNU) auquel la commune est soumise du fait qu'elle n'a pas voulu se doter dans les années passées de son propre document d'urbanisme. (Suite page 2).

**Le mot
du Maire**



J'envisage donc maintenant que la problématique de notre distribution d'eau va être réglée, même si le chantier est complexe, même s'il est long, même s'il demandera beaucoup d'énergie, de relancer la démarche conduisant à créer un document d'urbanisme (PLU ou Carte communale) afin de permettre à la commune d'ouvrir quelques terrains permettant la construction de nouvelles maisons. Avec la régénération de notre éclairage public, c'est l'autre grand chantier que je proposerai au Conseil municipal d'entreprendre.

LES FINANCES A CROS

Chaque année vers le mois de mars le conseil municipal est appelé à valider les Comptes de l'année écoulée (2017) et de voter les Budgets Primitifs de l'année en cours (2018). Les Comptes font apparaître les dépenses et recettes réelles de l'année 2017, alors que les Budgets Primitifs eux font apparaître les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2018. A noter que les budgets des communes doivent obligatoirement être votés en équilibre « Dépenses/Recettes ».

Vous avez assisté peut-être au vote du budget 2018 et à l'approbation des comptes 2017 où vous lirez le compte rendu du conseil municipal du 15 mars. C'est toujours quelque chose d'un peu compliqué pour des néophytes. Pour faire simple disons que les finances de Cros s'articulent en 3 budgets différents.

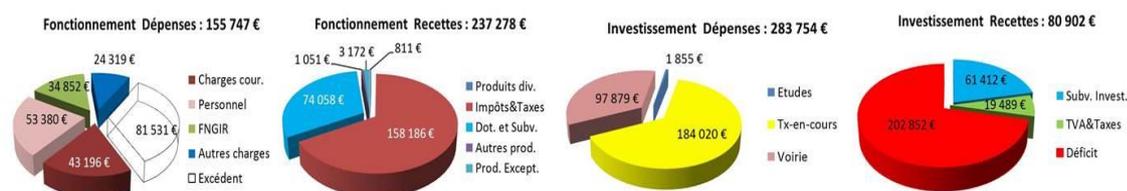
Le budget principal qui retrace toute l'activité de la commune sauf l'eau et l'assainissement collectif, et 2 budgets annexes, 1 pour l'eau, 1 pour l'assainissement. Chaque budget comprend une section pour le Fonctionnement courant et une section pour les Investissements qui permettent l'amélioration des équipements de la commune et la valeur de son patrimoine. Chacune des sections comprend une part Dépenses et une part Recettes. Les excédents de la section Fonctionnement s'il y en a, sont utilisés pour financer une partie des investissements. A noter qu'en principe on ne peut pas compenser le déficit d'un budget par l'excédent d'un autre.

Les Comptes de 2017 :

Budget principal

La section « Fonctionnement » fait apparaître un excédent 2017 de 81 531€ qui viennent s'ajouter à l'excédent des années précédentes pour porter cet excédent à 536 622 €.

La section « Investissement » fait apparaître un écart Dépenses/Recettes de 202 852 € conformément aux prévisions du budget et qui sera compensé comme prévu par une partie des excédents de la section Fonctionnement.



Budget A.E.P.

La section « Fonctionnement » fait apparaître un très léger excédent. Sa faiblesse en 2017 est due aux travaux de traitement de l'eau réalisés à Fieliech suite au non fonctionnement du réservoir de Driolle.

La section « Investissements » fait apparaître en Dépenses comme en Recettes des faibles montants dues au retard pris dans la réalisation de la télésurveillance et de la régénération du réseau de Bourguet. Ces travaux ayant été reportés au 1^{er} semestre 2018.



Budget Assainissement collectif

On constate que dans la section « Fonctionnement », les Recettes provenant des usagers couvrent moins de la moitié des dépenses d'amortissement et d'intérêt de l'emprunt contracté pour réaliser les travaux. D'où un déficit structurel de ce service. Il est à noter pourtant que les dépenses engagées pour faire fonctionner les dispositifs sont extrêmement faibles (952 €) compte tenu que les installations sont très récentes.



CHOIX BUDGETAIRES 2018

Les décisions budgétaires pour l'année 2018 votés lors du dernier conseil municipal sont conformes aux priorités d'investissements définies l'an dernier.

- Pour le Budget Principal :

Budget Principal Primitif			
	Dépenses	Recettes	dont Réserves
Fonctionnement	569 170 €	569 170 €	221 677 € (autofin. Futurs)
Investissements	338 900 €	338 900 €	181 157 € (déficit 2017)
Total	908 070 €	908 070 €	

Les principales dépenses de fonctionnement concernent encore en 2018 les charges d'entretien de nos réseaux (fuites), les charges d'amortissement des travaux réalisés et les versements à l'Agence de L'Eau, au SMEG pour les travaux sur les lignes électriques dédiées AEP et les remboursements d'emprunt. Pour les dépenses d'investissements : les travaux de voirie et sur les ponts de Baumel et Cardy, la réfection du mur du cimetière, le point de collecte des OM à la Rouvière, le chauffage de la salle polyvalente et l'aménagement d'une aire de jeux.

- Pour le Budget A.E.P. :

Budget A.E.P. Primitif			
	Dépenses	Recettes	dont Réserves
Fonctionnement	216 323 €	216 323 €	120 576 € (autofin. Futurs)
Investissements	1 019 066 €	1 019 066 €	
Total	1 235 389 €	1 235 389 €	

Les principaux investissements prévus sur nos réseaux A.E.P. concernent l'équipement du forage d'Aigue Vive, la construction de la canalisation reliant le forage au réservoir de la Rouvière, le remplacement du tuyau provisoire alimentant le réservoir du Bourguet par une canalisation enterrée et surtout la régénération du réseau historique à l'origine des nombreuses fuites au moyen d'une canalisation neuve depuis le village jusqu'au Pouget. De plus, pour améliorer la gestion du réseau, la mise en place des nombreux compteurs et l'installation des équipements de télésurveillance par transmission radio de nos installations seront réalisées. Enfin, plusieurs obligations de la Déclaration d'Utilité Publique seront remplies comme la protection des captages du vallon d'Esclafar et de Liroumas et le traitement UV en amont du réservoir de la Rouvière ainsi que la recherche d'une solution pérenne pour le traitement à Bouségure et aux Fourniels.

Pour le Budget Assainissement Collectif

Budget A.E.P. Primitif			
	Dépenses	Recettes	dont Réserves
Fonctionnement	34 960 €	34 960 €	10 000 €
Investissements	19 581 €	19 581 €	
Total	54 541 €	54 541 €	

Les installations étant récentes, les dépenses d'investissement cette année restent modestes et concernent principalement la vidange et l'entretien de la station.

ECLAIRAGE PUBLIC : SONDAGE DE LA POPULATION

Merci de retourner le questionnaire ci-joint à la Mairie avant le 30 avril 2018.



RECENSEMENT 2018 A CROS

Observer les papillons, c'est en quelques sortes se mettre en capacité de juger la qualité de notre environnement naturel. Une grande diversité doublée d'une population abondante est en effet le gage d'une nature préservée, en bonne santé.

Qu'en est-il sur le territoire communal ?

Certains prétendent que beaucoup d'espèces ont déserté et qu'«on n'en voit plus comme avant...». Pour vérifier ces dires, la mairie vous propose une démarche participative en compilant durant cette année, toutes les photos que chacun d'entre vous pourra faire avec son téléphone ou son appareil numérique, de ce petit insecte aussi inoffensif que coloré.

En fin d'année, un bilan de l'ensemble de vos clichés sera fait et la liste de toutes les espèces de papillons observés sur CROS en 2018 sera dressée puis archivée très officiellement. Cet inventaire pourra alors être utilisé comme base de travail pendant les années suivantes pour vérifier si nos papillons sont effectivement en voie de réduction ou, si au contraire, nous pouvons être optimistes à leur égard.

Et pourquoi ne pas envisager une exposition des plus belles photos si cette démarche rencontre un franc succès ?

Alors, avec l'arrivée des beaux jours, n'hésitez pas à prendre sur le vif la moindre chenille ou le plus petit de nos papillons, ailes déployées puis refermées si possible. Nos descendants nous remercieront... Peut-être.

Adresser vos photos par mail à la Mairie sous format "JPEG" (communecros@wanadoo.fr), en précisant vos noms et prénoms, la date et le lieu de prise de vue.

En envoyant vos photos à la mairie dans le cadre de cette opération, vous acceptez leur diffusion au plus grand nombre et renoncez à tous vos droits à l'image.

MANIFESTATIONS A CROS

- Les conférences proposées en début d'année par l'association Ecoute et Regard sur les Flamants roses de Camargue et la découverte du Spitzberg ont rencontré un vif succès comme en témoigne l'importance de la participation à ces deux manifestations.

- Vendredi 13 avril à 20h30 dans le cadre de la semaine des droits de l'homme, projection du film "Llevate mis amores" réalisé par Arturo González Villañor suivi d'un débat.

- Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population de Cros à venir commémorer le 8 Mai 1945 qui se déroulera le mardi 8 mai 2017 à 11h30. A l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié sera offert aux habitants.

- Vendredi 25 mai à 20h30 projection du film "Mon amie Victoria" de Jean-Paul Civeyrac .

Centenaire de la fin de la première guerre mondiale

Pour célébrer le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale en 1918, une exposition thématique sera organisée à Cros lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), qui auront lieu cette année les samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018. Nous faisons appel à tous pour partager l'histoire de la première guerre mondiale, celle des combattants comme celle des femmes, des enfants et des hommes restés au village. Si vous avez des correspondances, des cartes postales, des photographies, des objets d'époque ou même des traditions orales transmises dans les familles, accepteriez-vous de nous les confier (ou de nous les laisser photographier ou enregistrer) pour cette exposition ? Le thème des JEP est cette année "L'art du partage" : quel partage est plus précieux que celui de la mémoire ! *Contact : Roland Castanet, préposé aux Archives communales de Cros.*

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crousén** en version dématérialisée

cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h

Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88

**Opération
Papillon**



**Centenaire
1918**